

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Mars 2018

L'an deux mil dix huit, le 5 mars, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

Etaient présents : M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, M. Frédéric BARBIER, Mme Patricia MONTAS-GODINEAU, Mme Emmanuelle BOUET, M. Etienne GABARD, M. Dominique VERDURE

Absents : M. Jérôme GIRARDEAU

Absents Excusés : Mme Vanessa DESVALLON, Mme Clémence DIGUET qui a donné pouvoir à Mme Patricia MONTAS-GODINEAU

Secrétaire de Séance : Mme Patricia MONTAS-GODINEAU

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2018. Le conseil n'émet aucune objection.

En première partie du conseil municipal, Mme Jocelyne MARTIN et M. Bruno CHEPTOU, conseillers généraux sont présents pour exposer les rôles du Conseil Général.

Des compétences exclusives sont l'aide à l'enfance, la prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap, l'insertion des personnes en recherche d'emploi, l'entretien des collèges.

Les compétences « culture, sport et tourisme » sont traitées en partenariat avec Agglo Saumur Val de Loire

1. PREPARATION BUDGET 2018 :

Monsieur le maire expose les chiffres des dépenses et des recettes 2017, et soumet au conseil municipal des sommes à inscrire au budget 2018.

2. DEMANDE DE SUBVENTIONS :

- Une subvention de 403 € sera versée à l'association ADMR les Rives du Thouet de Montreuil Bellay
- La somme de 1200 € sera attribuée à l'association Familles Rurales des Verchers sur layon

3. DEMANDE DE M. GOUSSEAU :

Dans un courrier en date du 19 février 2018, monsieur Pascal GOUSSEAU demande une aide financière pour travaux de voirie sur une partie communale et privée. Le conseil municipal décide de lui accorder le droit de faire les travaux mais ne participera pas financièrement. Un courrier lui sera adressé.

4. COTISATION CAUE :

L'adhésion pour l'année 2018 s'élève à 46.10 € soit 0.10 € par habitants. Le conseil municipal donne son accord.

5. COTISATION FONDATION DU PATRIMOINE :

Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion à la fondation du patrimoine pour 2018. La somme s'élève à 55 €.

6. POINT SUR LES TRAVAUX :

- A la fin des travaux de ravalement de la façade, des végétaux seront plantés entre la mairie et le logement.
- Les travaux de peinture des huisseries seront faits par l'entreprise BOSSARD (mairie, école, portails, bloc sanitaire de l'école)
- Une fenêtre au logement de l'école sera remplacée (Devis de l'entreprise DESVALLON)
- Des travaux d'entretien seront faits au cimetière, l'autel extérieur à l'église sera rénové.

7. QUESTIONS DIVERSES :

- La soirée Cabaret aura lieu le samedi 17 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes animée par la compagnie « c'est pas permis »
- Monsieur Elie ELLIAU a fait un don de 500 € à la commune.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le mardi 27 Mars 2018 à 20 h en présence de Mme KAPFER trésorier de Saumur

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.